

J. B. Fonssagrives, [Photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb015_f0196

SourceBoite_015-4-chem | Séduction.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Fonssagrives, Jean-Baptiste](#)

Références bibliographiques[Fonssagrives, L'éducation physique des jeunes filles](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30446732w>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 27/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Fonssagrives, Jean-Baptiste (1823-03-14 -- 1823-03-14)

L'éducation physique des jeunes filles, ou Avis aux

TITRE mères sur l'art de diriger leur santé et leur
développement

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1869

EDITEUR Paris : L. Hachette , 1869

maternel qu'elle remplissait vingt ans auparavant. Je ne sache rien de gracieux et de touchant comme cette lutte de prérogatives et d'attributions, je ne sache non plus rien de plus périlleux pour l'enfant que cette compétition, quand le bon sens d'un côté et la fermeté légitime de l'autre ne la maintiennent pas dans des limites raisonnables. J'ai esquissé, dans un ouvrage récent, les inconvénients de ce conflit, et n'ai nul désir d'y revenir ici. Qu'il me suffise de rappeler que le rôle de l'aïeule est celui d'une faiblesse indulgente et d'une expérience qui ne doit conseiller que quand elle est invoquée ; ce n'est ni un rôle d'action ni surtout un rôle de direction. En dehors de cette notion raisonnable, il n'y a que tiraillements et désordre.

III

L'action de l'*institutrice* sur la santé des filles est loin d'être indifférente. A-t-elle une idée exacte des sacrifices qu'il est prudent de faire parfois aux exigences du développement corporel ? Sait-elle assez bien s'y prendre pour faire faire à son élève beaucoup de travail en peu de temps et pour élargir par suite, au grand bénéfice de sa santé et de sa gaité, les heures qu'elle pourra donner aux exercices et à l'épanouissement des jeux ? Surprendra-t-elle avec assez de sagesse les signes d'un état de fatigue et d'indisposition, et saura-t-elle les distinguer d'une simulation

BnF
MSS

Reservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

